

COLLOQUE

# Du rayonnement à l'influence

## Histoire de la diplomatie culturelle française XIXe-XXIe siècles

Programme du  
**4 MAI 2022**



## Mercredi 4 mai

MSH Paris Nord

### ▼ Matin 9h30-12h30

Communication de 25 min.

Président de séance **Laurent Martin**

9h30 Accueil

9h45 Présentation et bienvenue

10h-10h30 **Philippe Lane** ► La diplomatie culturelle de la France, une longue tradition historique : études et rapports (1922-2022).

Philippe Lane est Professeur des Universités Émérite de l'Université Rouen Normandie, et a été Vice-Président « Relations Internationales » de cette Université. Il a également occupé les fonctions de Délégué Général de l'Alliance française en Australie, Attaché de Coopération Universitaire au Royaume-Uni, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle en Jordanie. Il est l'auteur de publications sur la diplomatie culturelle et scientifique de la France, en langue française, anglaise, et arabe.

**Résumé :** L'objectif de cette Conférence d'ouverture de notre Colloque est de porter un regard rétrospectif sur les nombreux rapports et études qui ont abordé la question de la diplomatie culturelle française depuis un siècle. La discussion qui suivra, le colloque lui-même viendront utilement compléter ce premier aperçu. La diplomatie culturelle et scientifique de la France a constamment fait l'objet d'une attention continue de la part des institutions en charge de la mettre en œuvre et de la promouvoir. Même si toutes les préconisations n'ont pas été suivies, parfois même rejetées, il n'en est pas moins vrai qu'elles contribuent à donner des éléments de proposition à l'action des services de coopération et d'action culturelle ou de coopération scientifique, celles des Instituts français et Alliances françaises, et plus largement à nos institutions en charge de l'influence française à l'étranger. Du rayonnement à l'influence, notre diplomatie culturelle s'est développée selon une logique exposée et préconisée dans ces rapports et études qui ont jalonné son histoire, ses projets et ses bilans. Si ces rapports et études n'ont pas toujours été suivis des faits, il n'en reste pas moins qu'ils donnent de précieuses indications sur l'évolution du regard institutionnel sur les pratiques de coopération dans les domaines culturels et scientifiques. En effet, Ils traduisent une double attention des institutions et des acteurs, celle d'un volontarisme public institutionnel de promotion de la coopération internationale, et celle d'une continuité historique de l'action des opérateurs engagés dans les échanges multilatéraux. S'y retrouve ne longue tradition historique enrichie par un nécessaire renouvellement des politiques et des méthodes : convergences institutionnelles et nouvelles cohérences thématiques d'interventions manifestent ce souci d'un nécessaire renouvellement de cette diplomatie culturelle.

## 10h30-11h **Charlotte Faucher** ► L'Association française d'action artistique (1922-1945).

Charlotte Faucher est docteure en histoire et chercheuse Marie Skłodowska-Curie à Paris 3 Sorbonne-Nouvelle. Entre 2018 et 2022 elle a bénéficié d'un contrat postdoctoral financé par la British Academy à l'Université de Manchester où elle a aussi enseigné. Son premier livre, *Propaganda, Gender, and Cultural Power: Projections and Perceptions of France in Britain c. 1880–1945*, vient de paraître chez Oxford University Press. Elle a publié un article sur la professionnalisation des Françaises dans la diplomatie culturelle entre 1900 et 1940 dans English Historical Review. Avec Ludivine Broch, elle co-dirige le séminaire d'histoire contemporaine de la France à l'Institute of Historical Research de Londres.

**Résumé :** Cette communication revient sur l'origine de l'Association française d'expansion et d'échanges artistiques (AFEEA) créée en 1922 dans le contexte des discussions sur la pertinence du maintien des politiques extérieures de propagande qui avaient émergées pendant la Première Guerre mondiale. En 1934, l'AFEEA devient l'Association française d'action artistique (AFAA) puis prend le nom de Culturesfrance en 2006 et d'Institut français en 2010. Placée sous la houlette du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, l'AFEEA coopère avec le Service des Œuvres Françaises à l'Étranger du ministère des Affaires étrangères, mais aussi avec des individus et entités privées (personnalités du monde des arts et de la finance ainsi qu'associations indépendantes de l'Etat). Cette variété du financement et du personnel de l'AFEEA laisse, beaucoup plus que dans les services ministériels en charge de diplomatie culturelle à cette époque, la place aux femmes, qu'elles soient philanthropes, artistes ou issues de l'élite politique française et étrangère. Ainsi, en plus d'examiner les politiques culturelles mises en place par l'AFEEA et l'AFAA, nous nous proposons de réfléchir au genre de la diplomatie culturelle à cette période. Enfin, notre communication analysera la situation délicate de l'AFAA durant la Seconde Guerre mondiale en questionnant la mémoire institutionnelle de celle-ci. Une telle démarche permet non seulement de dialoguer avec les études historiennes sur le résistantialisme, mais contribue également à notre connaissance de la présence culturelle française hors de France entre 1940 et 1944. Nous espérons que les grandes lignes de notre communication – en particulier l'intervention des ministères dans les politiques culturelles extérieures, la coopération public-privé, la diplomatie culturelle durant les guerres mondiales, et le genre – fassent écho à certaines des problématiques sur lesquelles les participant·es du colloque vont revenir tout au long des trois jours. Cette communication s'appuie principalement sur les archives de l'Association française d'expansion et d'échanges artistiques déposées au Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères de La Courneuve, ainsi que sur quelques rapports diplomatiques allemands.

## 11h-11h15 Pause

## 11h15-11h45 **Benjamin Benoît** ► L'adaptation au changement d'un réseau culturel centenaire : paradoxe de la réforme et outils de gestion.

Benjamin Benoit est maître de conférences en sciences de gestion et du management à l’Institut d’administration des entreprises de l’Université de Perpignan. Il a servi pendant dix ans au sein du réseau de coopération et d’action culturelle français, en Europe et en Asie. Il est l’auteur de publications scientifiques relatives au contrôle de gestion, notamment de l’ouvrage « La fabrique d’un contrôle de gestion. Le Réseau de coopération et d’action culturelle français à l’étranger » paru en 2019 chez L’Harmattan, collection Management Public.

**Résumé :** L’histoire de la diplomatie culturelle française est marquée par le changement et ses capacités d’adaptation. Depuis la création du secrétaire d’État aux Affaires étrangères en 1589, un mouvement d’expansion porté par un principe d’universalité s’est illustré avec des missions d’exploration en Afrique à partir de 1844, la fondation de l’Institut français du Caire en 1880 ou encore la création d’un service des écoles et des œuvres françaises à l’étranger en 1909. L’essor de la diplomatie française, jusqu’à devenir le troisième réseau diplomatique, s’observe aussi par le développement progressif sur les cinq continents d’un dispositif singulier, réseau de réseaux, largement méconnu du contribuable français qui le finance : le Réseau de coopération et d’action culturelle français à l’étranger, communément appelé Réseau culturel, fort de 5 000 agents en poste au sein de 131 services culturels dans les ambassades, 98 Instituts français, 310 espaces et antennes Campus France et 22 instituts de recherche à l’étranger. Né dans la réforme et issu de l’ordonnance 45-675 du 13 avril 1922 créant une Direction générale des relations culturelles au sein du ministère des Affaires étrangères (MAE), le Réseau culturel s’est largement développé au cours du siècle dernier et a bénéficié, en termes de moyens, d’une volonté politique non seulement de rayonnement en faveur de la francophonie et de la francophilie mais aussi d’influence dans un débat d’idées, de valeurs et d’enjeux économiques sur l’échiquier mondial. Le premier sommet de la Francophonie qui avait accueilli à Versailles en 1986 trente-trois chefs d’État ou de gouvernement illustre cette volonté. Les réformes, dans un souci de modernisation et de rationalisation de l’action publique, sont depuis nombreuses et incessantes. Dans cet esprit, on peut rappeler la fusion des ministères des Affaires étrangères et de la Coopération en 1998, la réforme de la coopération qui avait créé en 1999 la Direction générale de la coopération et du développement, à laquelle a succédé la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats en 2009, ou encore la loi du 27 juillet 2010 relative à l’action extérieure de l’Etat créant notamment les ÉPIC Campus France, Institut Français et Expertise France. Comme le rappelle son site, le MAE : « a engagé en 2008 un processus de réforme dont les axes ont été fixés dans le cadre du processus de révision générale des politiques publiques (RGPP) et du livre blanc sur la politique extérieure de la France, publié en juillet 2008. Cette réforme a permis de renforcer la lisibilité et l’efficacité de la diplomatie d’influence française » ([www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/operateurs-du-maedi/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/operateurs-du-maedi/)). Il faut également mentionner l’influence de la mise en œuvre de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances promulguée en 2001) qui a conduit le ministère à revoir ses procédures de gestion et mettre notamment en place le contrôle de gestion du Réseau culturel. Décider des réformes est certes nécessaire mais encore faut-il que le changement soit opéré, et cela au bénéfice de l’organisation et de ses parties prenantes. La question qui anime cette communication est déterminante quant au développement et à la poursuite de la mission du Réseau culturel puisqu’il s’agit d’étudier la possibilité

de la réforme. En d'autres termes, y a-t-il un espoir dans la réforme ?

11h45-12h30 Discussion

▼ Déjeuner 12h30-14h

▼ Après-midi 14h-18h

## **Atelier 1 Acteurs et structures de la diplomatie culturelle française dans le monde**

Communication de 15 min.

Président de séance **Philippe Lane**

**Arthur Diolez ▶ La diplomatie culturelle française à l'épreuve du bilatéralisme : la Maison franco-japonaise (1924-1939).**

Professeur certifié en histoire-géographie. Diplômé d'un Master recherche Histoire contemporaine des Relations internationales et des Mondes étrangers à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**Résumé :** L'ambassadeur français au Japon, Paul Claudel, déclara en 1924 avoir fondé un établissement au « caractère original et complexe ». La Maison franco-japonaise de Tokyo se distinguait, en effet, de tous ses confrères du réseau culturel français à l'étranger. La Maison franco-japonaise n'était pas seulement un établissement culturel de recherche française comme à Rome ou à Athènes mais elle portait aussi l'ambition de bâtir une relation bilatérale entre les deux pays. Son fonctionnement et ses missions en étaient le parfait exemple. Elle était administrée par les Japonais et sa vie scientifique était du ressort des Français. Elle avait pour objectif d'être à la fois une vitrine culturelle française au Japon et à la fois un lieu de recherche français sur le Japon. Cette communication cherchera à comprendre comment cette structure originale fut possible et quelles furent ses conséquences sur la diplomatie culturelle française au Japon pendant l'entre-deux- guerres. Cette institution bilatérale par son fonctionnement et sa mission était loin d'être une évidence. La genèse de la Maison franco-japonaise date du début du XXe siècle à une époque où la culture française était minorée par les élites japonaises par rapport à celle de l'Allemagne et des Anglo-Saxons. La Société franco-japonaise de Tokyo, regroupant les Japonais francophiles, militait pour la fondation d'un centre culturel français. Ce projet a été ensuite repris pendant la Première Guerre mondiale par l'ambassadeur français à Tokyo Eugène Regnault qui souhaitait fonder un institut culturel français au Japon selon le modèle florentin. L'idée d'un établissement bilatéral franco-japonais était plus tardive et naît sous l'impulsion des Japonais francophiles au début des années vingt. Accepté avec une certaine réticence par le nouvel ambassadeur Paul Claudel, l'établissement est inauguré en

1924. Cette communication, après avoir raconté les prodromes de la Maison franco-japonaise s'attachera également à comprendre le fonctionnement au sein de l'institution. Après son inauguration en 1924, la réciprocité institutionnelle et intellectuelle restait à construire : Qui allait diriger l'institution ? Les Français ou les Japonais ? Comment allait fonctionner la collaboration intellectuelle ? Enfin, il semble nécessaire d'enquêter sur les Japonais francophiles à qui on doit la bilatéralité de cette institution. Lors de cette communication, j'esquisserai un portrait de cette élite et je chercherai à comprendre leurs motivations à l'égard de ce projet culturel. Cela permettra d'entrevoir à travers cet exemple la naissance d'une réciprocité dans les échanges culturels entre le Japon et la France.

**François Drémeaux ▶ Georges Dufaure de la Prade ou le splendide isolement de la diplomatie culturelle française à Hong Kong (1926-1934).**

François Drémeaux est enseignant-chercheur (ECER) à l'université d'Angers (TEMOS UMR 9016) et il est également Visiting Assistant Professor à l'université de Hong Kong.

**Résumé :** Cette intervention propose d'explorer deux pistes : tout d'abord, constater la portée extrême-orientale (et hors empire) limitée des politiques de diplomatie culturelle française dans l'entre-deux-guerres, en prenant pour exemple la colonie britannique de Hong Kong ; ensuite, décrire le réseau des initiatives locales portées par un consul particulièrement actif, Georges Dufaure de la Prade, en insistant sur les effets de ses projets. Collègue de Paul Claudel et ami d'Alexis Léger (Saint-John Perse), Georges Dufaure de la Prade est un consul lettré, poète à ses heures, convaincu que le rayonnement culturel de son pays représente l'avenir de son métier. Il est titulaire du poste de Hong Kong entre 1926 et 1934 et marque l'entre-deux-guerres par son dynamisme en matière de diplomatie culturelle. Loin des initiatives du Quai d'Orsay – dont il s'inspire néanmoins –, loin des circuits organisés à l'étranger pour les artistes et les savants de son époque et, enfin, isolé entre l'Union indochinoise qui développe ses propres politiques culturelles et le Sud de la Chine relativement imperméable à toute forme de diplomatie après 1925, le diplomate français parvient, malgré tout, à mettre en place une véritable diplomatie culturelle via l'ouverture d'une bibliothèque française, la diffusion de journaux ou l'organisation de conférences. Il s'appuie notamment sur les œuvres des missionnaires catholiques français, pourtant réticents à promouvoir la langue française dans le cadre de leurs activités. Il se repose également sur un réseau immatériel, et parfois même désincarné, où les colons britanniques se révèlent les meilleurs avocats de la culture française. Pour Dufaure de la Prade, ces projets représentent, bien entendu, un outil de rayonnement pour la France, mais il s'agit aussi d'un ciment national pour rapprocher les éléments très différents qui constituent la communauté française (ou francophone) de la colonie. Isolé en territoire britannique, Georges Dufaure de la Prade parvient, en quelques années, à fédérer un réseau efficace et à susciter de riches initiatives, transformant le profil du poste consulaire ; preuve que la diplomatie culturelle est aussi, et surtout dans le cas présent, une affaire de volonté et de personne. Les analyses présentées, issues en majeure partie de dépouillements aux archives diplomatiques de Nantes et de La Courneuve, ne se limitent pas au temps

– relativement court, 8 ans – de Dufaure de la Prade à Hong Kong. C'est aussi l'occasion de réaliser des constats au sujet de la situation avant lui et de voir ce qui perdure après son passage.

**Jérémy Léger** ► «A machamartillo.» Maurice Legendre, intellectuel catholique au service de présence culturelle française dans l'Espagne franquiste (1940-1955).

Jérémy Léger, professeur agrégé d'histoire, doctorant en histoire à l'EHESS-CRH (UMR 8558, ED 286), membre scientifique de la Casa de Velázquez jeremy.leger@casadevelazquez.org

**Résumé :** « A machamartillo ». Maurice Legendre, intellectuel catholique au service de la présence culturelle française dans l'Espagne franquiste (1940-1955). Normalien, agrégé d'histoire et de géographie, devenu hispaniste en consacrant une thèse de doctorat à la région extrémême des Hurdes, Maurice Legendre (1878-1955) appartenait à une grande génération d'intellectuels et d'universitaires formés sous la III<sup>e</sup> République. Il eut cependant un parcours professionnel atypique, en pas- sant l'essentiel de sa carrière en Espagne. Installé à Madrid depuis la fin des années 1910, Maurice Legendre devint le bras droit de l'archéologue Pierre Paris (1859-1931), fondateur et premier directeur de la Casa de Velázquez, institution française à l'étranger à laquelle il fut lié jusqu'à sa disparition et dont il prit la tête en 1940, nommé par le gouvernement de Vichy. Dans la nécrologie signée- par l'historien Robert Ricard, dans le Bulletin Hispanique du premier trimestre de l'année 1955, l'auteur revient à l'envi sur l'engagement politique – conservateur – et religieux – catholique – que l'hispaniste a toujours assumé et même revendiqué fermement – « a machamartillo ». Au travers de son Journal de la C.V. qu'il a tenu pendant une décennie, entre 1945 et 1955, Maurice Legendre relate son quotidien et ses activités et rencontres comme directeur de la Casa de Velázquez et intellectuel implanté en Espagne depuis un quart de siècle et introduit dans la bonne société madrilène. Conservé avec soin dans les archives de la Casa de Velázquez, les trois cahiers du journal de « Don Mauricio », comme on l'appelait outre- Pyrénées, éclairent ses relations avec les milieux culturels, diplomatiques et politiques dans l'Espagne du premier franquisme. Entre 1940 et 1955, comme directeur de l'école, Maurice Legendre fut un acteur incontournable de la diplomatie culturelle française, initialement en repli, dans l'Espagne franquiste. Ses sympathies national-catholiques en facilitèrent un nouvel essor, dans un climat concurrentiel, dont la conclusion fut la reconstruction – posthume – du palacete de l'école française, au cœur de la cité universitaire de Madrid, inauguré en 1959. « Catholique a machamartillo », comme le répétait Robert Ricard dans sa nécrologie, Legendre fut également un infatigable promoteur de pèlerinages en Espagne, dont celui du sanctuaire de Nuestra Señora de la Peña de Francia, où il repose aujourd'hui. Dans cette courte intervention, à la suite de Jean-Marc Delaunay, nous nous proposons de voir comment Maurice Legendre, acteur de relations cultuelles et culturelles transnationales, mit à profit ses réseaux personnels et professionnels, en faveur de la restauration de la présence culturelle française en Espagne, après la destruction matérielle de la Casa de Velázquez pendant la guerre civile.

## **Gildas Lusteau ► Les acteurs de la diplomatie culturelle : le cas des alliances françaises et des instituts Confucius.**

Gildas Lusteau est directeur de l'Alliance Française de Chengdu depuis 2019. Après l'obtention de son doctorat portant sur le thème de la Responsabilité Sociétale des Organisations en Chine (Université de Strasbourg), il a été directeur de l'Institut Confucius des Pays de la Loire (2016-2019)

**Résumé :** En 1883, dans un contexte de compétition entre les grandes nations, l'Alliance française est créée à l'initiative d'un comité de fondateurs riche de personnalités telles que Jules Verne ou Louis Pasteur. Bien avant ses voisins européens, la France a pris la mesure de l'importance de faire rayonner sa langue et sa culture à travers cet exemple du concept de « soft power », forgé par le chercheur américain Joseph Nye à la fin des années 1980. La France peut se targuer d'un dispositif exceptionnel de 832 Alliances françaises (AF) réparties à travers 131 pays au service de 490 000 apprenants de français. Si ce réseau demeure unique au niveau européen, un autre pays s'est largement inspiré de son modèle pour construire son propre établissement culturel. Il s'agit de la Chine, dont le premier Institut Confucius a ouvert en novembre 2004 à Séoul. Fort d'un développement fulgurant et multidimensionnel, le réseau mondial chinois compte désormais 550 Instituts Confucius (IC) et 1 172 classes Confucius établis dans 162 pays. Ces dernières années, AF et IC font face à difficultés d'ordre structurel. La Fondation des Alliances Françaises a adopté en 2019 de nouveaux statuts visant à préciser son périmètre d'action et à adapter son organisation. Côté chinois, le Hanban, agence gouvernementale affiliée au ministère de l'Education en charge du programme des Instituts Confucius, a annoncé en 2020 la création de la Chinese International Education Foundation, donnant davantage de poids aux universités chinoises partenaires dans la gouvernance et par conséquent fragilisant le financement des instituts. En outre, malgré ses lourds efforts, notamment financiers, la Chine peine à convaincre et son indice de popularité et d'opinion positive est en chute constante dans un grand nombre de pays depuis 15 ans, l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2012 et plus la récente crise sanitaire de la Covid-19 accélérant ce phénomène. Notre étude vise à comprendre les contextes à la fois historique et politique de création de ces organes de diplomatie culturelle et de diplomatie de la langue en mesurant l'influence exercée par l'Alliance française sur la conception du modèle des Instituts Confucius. Une approche comparatiste nous permet d'analyser le développement et les principales différences organisationnelles des Alliances françaises et des Instituts Confucius. Enfin, nous entamons une réflexion sur les objectifs et l'efficacité des approches adoptées par les AF (approche prospective) et les IC (approche rétrospective, ou rétrograde) dans leur rôle de promotion de la langue et de la culture, ainsi que sur leur capacité à évoluer, innover et à reinventer leurs axes d'influence au fil du temps.

**Nicolas Peyre ► Le cinéma et le réseau culturel. Des cinémathèques aux salles numérisées, une diplomatie culturelle renouvelée.**

Université Toulouse Capitole (Idetcom), enseignant-chercheur et ancien attaché culturel et audiovisuel.

**Résumé :** Le cinéma est un des moyens de l'influence de la France à l'étranger qu'il soit soutenu par Unifrance dans le cadre commercial ou par l'Institut français Paris (IFP) et le réseau culturel pour sa diffusion non commerciale. Les modalités de cette diffusion non commerciale ont évolué et nous analyserons plus précisément le rôle des cinémathèques créées au sein des services de coopération et d'action culturelle (SCAC). L'objectif était la circulation régionale des films acquis par le ministère des Affaires étrangères en déposant des copies 35 et 16mm « sur place » dans les SCAC. Jusqu'en 2002-2003, plusieurs cinémathèques ont pu être actives au Sénégal, en Jordanie, en Thaïlande, en Inde, au Mexique, en Argentine, au Maroc et au Brésil. Les copies déposées par exemple dans les locaux du SCAC à Buenos Aires étaient ensuite prêtées aux partenaires du poste diplomatique dans le Cône sud. Pour plusieurs raisons liées notamment au stockage, aux coûts d'envoi des copies et au passage au numérique, le réseau culturel a ensuite bénéficié de nouvelles modalités pour cette diffusion cinématographique. L'influence française dans ce secteur a dû en effet s'adapter. L'Institut français Paris a ainsi proposé d'autres supports que le film mais c'est l'adaptation au numérique qui a véritablement permis à la diplomatie culturelle de se renouveler. L'IFP a créé la plateforme de téléchargement IFcinéma et pilote avec le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) un programme de numérisation de salles du réseau culturel. Cette évolution nécessaire des modalités d'action était « un passage obligé » pour espérer toujours maintenir une stratégie d'influence par la diffusion cinématographique.

**Eva Telkes-Klein et Chloé Rosner ► Le Centre de recherche français de Jérusalem présente la préhistoire israélienne : exposition itinérante en France et en Israël.**

Chloé Rosner, CRFJ / UMR TEMPS 8068, historienne de l'archéologie en Palestine et en Israël, ses projets postdoctoraux s'organisent autour des thèmes suivants : les archives de l'archéologie (bourse d'excellence MESRI/INHA – 2022/2023) en Palestine/Israël et l'histoire de la préhistoire et des relations franco-israéliennes dans ce domaine en Israël. Eva Telkes-Klein, Centre de recherche français de Jérusalem, historienne des milieux intellectuels dans la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, avec un intérêt particulier pour les figures du biologiste Maurice Caullery (1869-1958) et de l'épistémologue Émile Meyerson (1859-1933)

**Résumé :** Avec l'exemple d'une exposition scientifique organisée à l'occasion d'un événement politique pour présenter les travaux des archéologues français en Israël, cette communication montre comment s'articulent recherche archéologique française à l'étranger, collaborations internationales et diplomatie culturelle.

## **Atelier 2 Diplomatie culturelle française et monde anglophone**

Communication de 15 min.

Présidente de séance **Janet Horne**

**Pauline Georgelin ▶ French cultural diplomacy in Australia during the 1st World War.**

Pauline Georgelin is an independent researcher from Melbourne, Australia. Her research interests include the history of French-Australian Relations, and the cultural history of the First World War.

**Résumé :** Australia's participation in the First World War was predicated upon its position as a dominion of the British Empire. Britain's reasons for going to war, particularly Germany's invasion of Belgium, remained central in Australian pro-war discourse. However, as the conflict continued, France took on a greater prominence as the reason to continue the war. In Australia, pro-war debates and patriotic rhetoric featured France as the embodiment of heroism, its culture a source of inspiration. This role of French culture and identity in strengthening support for the war became even more crucial after 1916 when Australian society was deeply divided over the conscription debate. Thus, promotion of French language and culture was linked to patriotism and became an intrinsic part of Australia's wartime cultural mobilisation. This paper will consider how the public discourse was shaped and influenced by France's diplomatic representatives in Australia. The Vice-Consul in Melbourne and the Consul-General in Sydney each had strongly held views regarding how to best implement the policy of cultural diplomacy. As they imposed – or attempted to impose their vision, their methods and motivations sometimes created tensions with the Alliance Française, which had established a presence in Melbourne in 1890, and in Sydney in 1899. In this paper I present two case studies drawn from the archives of the French Ministry for Europe and Foreign Affairs. They demonstrate the dynamic and sometimes problematic relationship between the French consuls in Sydney and Melbourne with the Alliance Française. In each case, the Alliance Française's role was contested, and the consuls attempted to mould and even compete against the Alliance's function as the major instrument for the dissemination of French language and culture. In this paper I hope to shed light more broadly on how French cultural diplomacy was implemented abroad, and show that even in Allied Countries, support for France was not taken for granted, but instead was monitored and actively influenced.

**Lotfi Ben Rejeb ▶ Américains pour la Plus Grande France dans l'entre-deux-guerres : la diplomatie culturelle du Comité France-Amérique.**

Associate Professor (History of the United States), University of Ottawa, Canada.

**Résumé :** If American leaders confidently greeted the 20 th century as the American century, France, not a nation to be sidelined, entered the new century as Greater France – la Plus Grande France – boasting the second largest colonial empire in the world, a

force to be reckoned with. Whereas la Nouvelle France in North America had failed the test of time as a trading post and in the public imagination (Voltaire had dismissed it as "quelques arpents de neige" in Candide), the settler colonies of la Plus Grande France were meant to have staying power as an extension of la patrie. But imperial peers were rather reluctant to recognize the new global stature France claimed especially after the humiliation of being diminished of Alsace-Lorraine in the War of 1870. Great Britain, who had defeated France out of her first empire, continued to challenge France's aspirations to a second empire in Africa and Asia. British and American travelers in the 19<sup>th</sup> and early 20<sup>th</sup> centuries routinely denigrated French colonial policies as exceedingly oppressive and self-serving, and at the Versailles peace conference of 1919 France faced a new challenge when Woodrow Wilson called for colonial reforms, international inspections of colonies, and the preparation of colonial peoples for self-determination. In this context, aggravated by the German threat and the Great War, France's global stature and colonial practice became, more than ever before, a key element of French cultural diplomacy and image making, planting the empire as an intrinsic part of the French nation and destiny. After reaching une entente cordiale with Britain in 1904 which settled colonial disputes as part of a larger strategic agreement, France focused her attention on the United States and worked on reviving the memory of the old alliance of 1778 and developing an ambitious, multi-faceted cultural diplomacy through various channels and means. This unprecedented effort included the colonial question as a cornerstone and devolved the task of promoting it to le Comité France-Amérique [CFA], a newly created, powerful, semi-official organization dedicated to public diplomacy and propaganda in the Americas, mainly in the United States. The archives of the CFA have been lost. When the Germans occupied Paris in 1940, the archives were hidden in Royat near Clermont-Ferrand, but they have failed to reappear. This may explain why the CFA is rarely mentioned in histories of French foreign relations, why it is hard sometimes to pinpoint its agency, and why the subject of this study has remained a largely uncharted territory. Still, it is possible to piece together a reasonably informed picture of the CFA's activities by assembling relevant French and American sources downstream. This study documents the cultural diplomacy of the CFA from its inception in 1909 to the late 1930s as it undertook the task of defending French colonialism, promoting colonial North Africa as a precious possession and a potent symbol of French power, publicizing the idea that the advancement of colonial subjects depends on French governance and culture rather than on independence from France, and upholding Greater France as not only a competent imperial power but also an indispensable one in an era of rising fascism. Distinctively, the CFA reached to the American public in English, via dependably Francophile and highly influential Americans, and through American publications and media. Remarkably also, the CFA engaged in cultural diplomacy in reverse by leveraging American opinions and symbols to promote the imperial identity of Greater France among the French themselves. This was an important aspect of the CFA's work for it could not escape the irony of selling a global imperial nationality abroad while the French nation itself lacked conviction about it. It therefore made double use of cultural diplomacy in a calculated effort to stimulate the French out of their indifference

or hostility to the colonial idea, and it did so in two ways: by recycling the American testimonies at home as a mark of international approval and support from the most powerful country at the time, and by publicizing forceful cultural symbols from the history of American expansionism as models worthy of replication. The study concludes with an evaluation of the CFA's work and a reflection on the production of knowledge it managed to generate in the United States as well as in France.

### **Suzanne Langlois ► Les possibilités du cinéma éducatif français aux Etats-Unis (1935-1941).**

Suzanne Langlois est docteure en histoire, chercheuse et professeure agrégée émérite du Collège universitaire Glendon, la faculté bilingue de l'Université York de Toronto (Canada) où elle a enseigné l'histoire de l'Europe contemporaine et l'histoire mondiale au vingtième siècle. Spécialisée en histoire politique et culturelle de la France, elle a publié sur la mémoire historique de la Résistance française par le cinéma et sur la propagande filmée des Nations unies à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle poursuit ses travaux sur les ressources de ce patrimoine visuel pour la recherche en histoire.)

**Résumé :** Les années 1930 représentent un point tournant dans le développement d'une culture du film des deux côtés de l'Atlantique alors qu'un processus de légitimation sociale rehausse le statut du cinéma dans la culture moderne. À partir de 1933, la réflexion et les actions du Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFÉ) élaborent une diversification plus équilibrée de l'offre culturelle en incluant désormais les médias de masse – radio et cinéma. Les efforts du SOFÉ contribuent à inverser la perception négative de la France aux États-Unis qui s'était aggravée durant les années 1920. À partir de travaux sur la diffusion du film français à New York avant et durant la Seconde Guerre mondiale, cette communication examine le domaine du cinéma éducatif français distribué aux États-Unis à plus grande échelle, à la fois en salles commerciales et dans les vastes circuits non commerciaux. Pour cette présentation couvrant les années 1935 à 1941, les domaines privilégiés du cinéma éducatif français sont la pédagogie, la santé, la langue et plus largement la culture, et le tourisme. Les lieux ouverts au matériel éducatif français sont nombreux et diversifiés ; les réalisateurs et distributeurs tirent avantageusement profit de l'environnement cultu-rel étatsunien et d'une conjoncture politique favorable.

### **Michel Rapoport ► La reprise des échanges culturels franco-britanniques au sortir de la Seconde Guerre mondiale (1944-1949).**

Professeur honoraire d'histoire contemporaine, Université Paris-Est Créteil, spécialiste de l'histoire de la Grande-Bretagne contemporaine et des relations et transferts culturels franco-britanniques.

**Résumé :** Si durant la guerre, la colonie française de Londres anima une vie culturelle dans la capitale et les grandes villes anglaises, et que du côté britannique, on s'interroge sur la reprise de relations culturelles entre les deux pays, il faut attendre la fin de la

guerre pour que les échanges culturels entre la France et la Grande-Bretagne retrouvent un cours « normal ».

Quels sont les acteurs ? Du côté britannique, la conduite de la diplomatie culturelle est de la responsabilité du Foreign Office et d'une institution créée peu avant la guerre, le British Council, en charge de la propagande culturelle, qui installe son service parisien au lendemain de la libération. Du côté français, les choses sont plus complexes, les centres décisionnels étant multiples. A côté de ces centres décisionnels, d'autres institutions cherchent à jouer leur propre partition, cherchant à échapper à une tutelle extérieure. Quels sont les champs d'activités privilégiés ? La reprise des échanges scolaires et universitaires apparaît prioritaire. Les échanges artistiques sont aussi privilégiés : expositions, concerts, représentations théâtrales. Le livre occupe aussi une place importante dans les circulations entre les deux pays. Cependant l'organisation de ces échanges ne se fait pas sans se heurter à des obstacles. Les Britanniques refusent la venue d'artistes ayant eu des relations avec l'occupant ou s'étant engagés au service de Vichy. Le respect d'une stricte parité dans l'échange peut être aussi un frein. Les conditions de circulation des personnes (question des visas, des taux de change) peuvent aussi être un obstacle, tout comme les structures propres à certains échanges, ce qui est le cas pour le livre.

Vers une institutionnalisation des échanges culturels franco-britanniques

En s'appuyant sur l'exemple de structures régulant la diplomatie culturelle avec d'autres pays, le Royaume-Uni souhaite établir une convention entre les deux pays. Une fois les réticences françaises levées, s'ouvre un long cycle de négociations qui aboutissent, en 1948, à la signature d'une convention culturelle franco-britannique, à l'image de celles signées antérieurement par le Royaume-Uni avec le Brésil et la Tchécoslovaquie. Le cadre des relations franco-britanniques est désormais fixé pour plusieurs années.

### Ludivine Broch ► Le train de la reconnaissance aux Etats-Unis en 1949.

Ludivine Broch est Senior Lecturer en histoire à l'Université de Westminster, Londres et travaille beaucoup autour de la seconde guerre mondiale. Son premier livre Vichy, les cheminots et la Shoah a été publié en 2016 avec Cambridge University Press et traduit en français avec Tallandier. Son dernier article 'Colonial subjects and citizens in the French internal resistance, 1940-1944' est sorti avec French Politics, Culture and Society. Elle travaille actuellement sur la re-publication en anglais des mémoires du résistant Francesco Nitti, et sur plusieurs projets liés à la gratitude dans l'après-guerre qui mettent en relief le lien entre les émotions et les relations internationales.

**Résumé :** Début 1949, les Français ont envoyé 49 anciens wagons décorés aux États-Unis. Ces wagons quittent Le Havre en Janvier 1949 sur le Magellan, et arrivent quelques semaines après à New York, le 3 février. Là, ils sont accueillis avec parades et fanfares avant d'être dispersés dans chaque Etat américain. Si ceci semble déjà être un énorme projet, notamment logistique, ce 'Train de la Reconnaissance' est encore plus considérable, car chaque wagon était rempli de centaines de lettres et d'objets : des vases ; des peintures ; des dessins ; des poupées ; des médailles ; des pipes ; des papiers de cigarette ; des broches. En tout, 52,000 objets personnels que des hommes,

femmes et enfants français avaient choisis de donner pour montrer leur reconnaissance aux américains pour leur aide pendant et après la seconde guerre mondiale. Du côté américain, l'accueil dans chaque capitale d'Etat est très médiatisé, suggérant un succès éclatant de la diplomatie « grassroots ». Comment comprendre cet énorme geste de reconnaissance, qui semble particulièrement disproportionné lorsqu'on considère la situation économique encore difficile de la France en 1949 ? Dans mon intervention, je cherche à mieux comprendre le Train de la Reconnaissance en l'insérant dans l'histoire diplomatique culturelle franco-américaine. En première partie, le rôle des acteurs diplomatiques – ministères et consulats, mais aussi associations Franco-Américaines et ‘femmes du monde’ – qui le placent dans un réseau d'échanges culturels très bien établi entre les deux pays. En deuxième partie, en soulignant les liens importants avec d'autres traditions diplomatiques dans ces rapports franco-américains, où les messages ainsi que les objets et les géographies se retrouvent. Mais le ‘succès’ du Train doit aussi être questionné : si le Train fait, sur le coup, grand effet, il part vite à l'oubli. Ce n'est que quelques décennies plus tard qu'on en reparle aux États-Unis; là, le Train ne se fait pas tant messager de la culture Française, mais plutôt le miroir d'une certaine version de l'histoire des États-Unis.

**Gabriele Slizyte ► Propagande diplomatique, management et artiste citoyen : l'association française d'action artistique et les musiciens français aux Etats-Unis.**

Violoniste et musicologue, Gabriele Slizyte prépare sa thèse à l'EHESS (« Propagande diplomatique, management et artiste citoyen : l'Association française d'action artistique et les musiciens français aux États-Unis (1922-1970) », sous la dir. de Rémy Campos). Titulaire d'un Master de Musicologie à Sorbonne Université (sous la dir. de Catherine Deutsch), d'un prix d'Histoire de la musique au Conservatoire de Paris (CNSMDP) et d'un DNSPM de violon, elle a présenté ses travaux à diverses conférences en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie et aux États-Unis. Gabriele Slizyte est soutenue par The Ryoichi Sasakawa Young Leaders Fellowship Fund (Sylff), la Fondation de France (Prix Monique Rollin de Musicologie 2018) et la Fondation Nguyen Thien Dao. Elle bénéficie d'une bourse d'études du Centre international Nadia et Lili Boulanger et d'un soutien du Lithuanian Council for Culture.

Résumé : En 1922, soucieux d'utiliser les arts comme une vitrine officielle, l'État français a créé puis financé l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) avec pour but d'assurer l'expansion artistique de la France à l'étranger. L'AFAA constitua, dès le début, une « révolution » car pour la première fois : « une administration publique a[vait] l'utile courage et la clairvoyante audace de s'adresser directement à l'initiative privée en lui demandant de soutenir de toutes ses forces et des tous ses moyens une entreprise d'intérêt national dont p[ouvait] résulter pour le monde un accroissement de beauté et pour la France un accroissement de prestige ». (Notes sur l'Association Française d'Expansion et d'Échanges Artistiques..., 1923, p. 36). Placée sous tutelle du ministère des Affaires étrangères mais bénéficiant également du patronage de ministère des Beaux-arts, l'AFAA est reconnue d'utilité publique et bénéficie par la suite non seulement des subventions ministérielles mais aussi d'aides privées comme celles des personnalités artistiques et aristocratiques (le Tout-Paris) ou de la Banque de France.

L'organisme, géré par des hauts fonctionnaires ainsi que par des membres donateurs, est amené à examiner les aides financières sollicitées par des artistes souhaitant partir en tournée à l'étranger, notamment aux États-Unis. Pour organiser leurs tournées outre-Atlantique, les musiciens français ont aussi utilisé les services d'agents ou d'imprésarios français et américains comme Arthur Judson de Columbia Artists Management qui a souvent créé le lien entre l'AFAA et des salles de concerts américaines. En nous appuyant sur les versements de l'AFAA des archives du ministère des Affaires étrangères de la Courneuve, sur les comptes rendus des assemblées générales de l'AFAA, ses budgets, mais aussi sur des sources collectées aux États-Unis, nous analyserons le rôle précis de l'AFAA dans la carrière des musiciens entre France et États-Unis et la façon dont son action s'articule au marché du concert américain. Par ailleurs, nous examinerons un des aspects les plus exemplaires de la politique de diffusion artistique menée et financée par la France dans la première moitié du XXe siècle.

16h30-17h Pause

17h-18h Table ronde ► Quels autres modèles de diplomatie culturelle dans le monde ?  
Animée par **Pierre Buhler** avec **Laurence Auer**, **Abdesselam Aboudrar**, **Robert Lacombe** et **Mariko Oka-Fukuroi**.

## COLLOQUE

# Du rayonnement à l'influence

## Histoire de la diplomatie culturelle française

XIXe-XXIe siècles

Tables rondes  
Ateliers

**Du 4 au 6 mai 2022**

Gratuit sur inscription

**Amphithéâtre, Salle Panoramique et Salle 413**

MSH Paris-Nord - 20, avenue George Sand  
93210 La Plaine Saint-Denis | (12) Front Populaire

Organisé par l'**Université de la Sorbonne-Nouvelle** avec la **MSH Paris Nord** et le soutien du **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** et de l'**Institut Français** ce colloque réunit une cinquantaine de chercheurs et chercheuses du monde entier. Il porte sur l'histoire, l'action et les politiques publiques du réseau culturel français à l'étranger, qui comprend les services de coopération et d'action culturelle, les Instituts Français et les Alliances Françaises.

Avec (sous réserve) Abdesselam Aboudrar, Laurence Auer, Madeline Badecarré, Céline Barzun, Fabien Bellat, Benjamin Benoit, Lofti Ben Rejeb, Yves Bigot, Ludivine Broch, Gaëtan Bruel, François Chaubet, Louis Clerc, Lorenzo Delgado, Coline Desportes, Arthur Diolez, François Drémeaux, Charlotte Faucher, Marcella Frisani, Frédéric Gaussion, Françoise Ged, Pauline Georgelin, Maxime Georges Métraux, William Guéraiche, Marlène Ghorayeb, Lucie Haguenauer, Daniel Haize, Adrien Houquet, Janet Horne, Dragos Jipa, Aleksandra Kolakovic, Philippe Lane, Suzanne Langlois, Jérémie Léger, Gildas Lusteau, François Mairesse, Victoria Marquez Feldman, Laurent Martin, Silke Mende, Akésa Moummi, Anne Monier, Eva Nguyen Binh, Mariko Oka-Fukuroi, Matthieu Osmont, Nicolas Peyre, Michel Rapoport, Anne-Laure Riotte, Patrick Romuald Jie Jie, Chloé Rosner, Emilie Rousseau, Océane Sailly, Léa Saint Raymond, Cem Savas, Anne Sigaud, Lauriane Simony, Gabriele Slizyte, Eva Telkes-Klein et Nataliya Yatskenko

Comité scientifique Bruno Nassim Aboudrar, Yves Bruley, François Chaubet, Charlotte Faucher, Janet Horne, Philippe Lane, François Mairesse, Laurent Martin, Nicolas Peyre et Gisèle Sapiro